

# Le CRAFS : une équipe à l'écoute des victimes d'agression sous substance

Vous pensez avoir été victime d'une [soumission chimique](#) ?

Prenez contact au plus vite avec le CRAFS, le [Centre de Référence sur les Agressions Facilitées par les Substances \(CRAFS\)](#).

Par téléphone au **01 40 05 42 70** du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h. Chaque appel fait l'objet d'un conseil personnalisé et vous permettra de savoir quoi faire. Les écoutantes de la ligne sont des pharmacologues toxicologues formées à l'écoute et à l'accueil des personnes victimes de violences sexuelles.

Elles vous apporteront toutes informations concernant les substances utilisées, leurs délais de détection, les analyses et les autres recueils de preuve.

## Questions/réponses

**J'ai été agressée parce que j'avais trop bu/je m'étais droguée : est-ce de ma faute ?**

**NON.** Vous êtes bien **victime** d'une agression et le seul responsable c'est votre agresseur !

Au regard de la loi, commettre un vol, un viol, une agression sexuelle ou être violent à l'encontre d'une personne en état de vulnérabilité est une circonstance aggravante pour l'agresseur, qui alourdit les peines qu'il encourt.

**Je ne suis pas bien sûre de ce qui s'est passé, je ne m'en souviens pas : est-ce que je peux porter plainte quand même ?**

**OUI, bien sûr !** C'est même ce qu'il est recommandé de faire **le plus vite possible** pour pouvoir faire les examens qui permettront de savoir ce qui vous est arrivé et établir des preuves. Comme vous vous sentez peut-être fragilisée et que porter plainte peut être impressionnant, nous vous conseillons de vous faire accompagner d'un proche qui vous soutiendra dans cette démarche.

**J'ai attendu plusieurs jours ou semaines avant de réagir : est-ce qu'il est trop tard pour faire quelque chose ?**

**NON.** Vous pouvez porter plainte à tout moment et il est toujours possible, dès un mois après l'agression, de faire des examens à partir de vos cheveux pour prouver l'administration ou la consommation de substances. **Contactez le CRAFS, qui vous en dira plus.**

**Un doute ? Une question ?**

Les écouteurs de Drogues info service sont à votre disposition pour en parler en tout anonymat et confidentialité au **0 800 23 13 13**, appel gratuit, 7j/7 de 8h à 2h.